



Billet santé du mois

présenté par
Jeanne et Myriam



25 novembre

Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Quelques chiffres¹:

- En Belgique, plus d'1 femme sur 3 a subi des violences physiques et/ou sexuelles au moins une fois dans sa vie dès l'âge de 15 ans.
- En Wallonie, près de 28.000 femmes déclarent avoir subi des violences physiques et/ou sexuelles au cours des 12 derniers mois.
- On estime à 18 le nombre de viols commis chaque jour en Wallonie.
- Dans les affaires de viol, 97% des suspects sont des hommes et 1 victime sur 2 est mineure d'âge.

Les violences peuvent revêtir diverses formes : physiques, psychologiques, sexuelles, matérielles, économiques, etc. Les impacts pour la victime sont multiples : baisse de l'estime de soi, perte de l'appétit, troubles du sommeil, de la mémoire, anxiété, état perpétuel d'alerte, ... et un sentiment de peur constant.

Ces violences sont une manifestation des rapports de pouvoirs inégaux qui persistent entre les hommes et les femmes dans nos sociétés aujourd'hui. Elles s'exercent tant dans la sphère privée que sociale et économique. Il s'agit de violences basées sur le genre, c'est-à-dire qu'elles sont faites aux femmes parce qu'elles sont des femmes.

Les circonstances inédites liées à l'épidémie mondiale de COVID-19 ont amplifié les violences conjugales et intrafamiliales. Malgré l'absence de chiffres précis, les acteurs de terrain ont vu le nombre de prises en charge augmenter lors de la période de confinement.

¹ IWEP, février 2016. <https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2017/08/Stats-violences-femmes-final.pdf>

L'origine du 25 novembre et le ruban blanc comme symbole

Le 25 novembre a été choisi par les Nations Unies pour parler des violences faites aux femmes en référence à trois sœurs militantes en République Dominicaine, sauvagement assassinées le 25 novembre 1960 parce qu'elles militaient pour leurs droits.

Le 6 décembre 1989, à l'Ecole Polytechnique de l'Université de Montréal, un massacre sexiste de 14 jeunes filles a été perpétré par un individu armé. Un groupe d'hommes, bouleversés par ce tragique événement, réagit en portant un ruban blanc afin de faire changer les mentalités, montrer leur opposition à la violence masculine à l'égard des femmes et s'engager à la dénoncer au cas où ils en seraient témoins.

Depuis, la campagne de prévention et de sensibilisation « Ruban Blanc » se déroule chaque année du 25 novembre au 6 décembre.

L'action provinciale

La Province de Namur, via sa **Coordination de lutte pour l'égalité** entre les femmes et les hommes, est mandatée par la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles pour opérationnaliser les politiques de lutte contre les violences basées sur le genre et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces actions se font dans le respect de la « *Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique* », dite « *Convention d'Istanbul* », que la Belgique a ratifiée le 1er juillet 2016.

La **Coordination de lutte pour l'égalité de la Province de Namur** anime 3 plateformes pluridisciplinaires sur les arrondissements judiciaires de Namur, Dinant et Philippeville et y fédère la participation de presque 80 services issus des secteurs psycho-social, judiciaire, médical et d'éducation permanente.

Elle intègre ce réseau de professionnels dans différents projets dont la création d'un dispositif multidisciplinaire pour prendre en charge les victimes et les auteurs de violences conjugales et intrafamiliales. Le projet « Espace VIF² » est mené en collaboration avec la commune de Namur. Il s'agira d'un lieu unique en Wallonie permettant aux personnes de trouver de l'aide dans un seul et même endroit.

Où trouver de l'aide ?

- « Ça vaut pas l'coup » : 081/777 162, pour les victimes de violences en province de Namur.
- Ecoute Violence Conjugale : 0800/30 030, pour les victimes de violences conjugales, pour les auteurs, pour les proches et les professionnels.

Pour en savoir plus ...

egalitedeschances@province.namur.be



² VIF pour Violence Intra Familiale